



annulation vol brussel airlines

Par **Buerne**, le **04/09/2023** à **14:19**

Le 13 juin j'ai pris un vol Brussel airlines de Budapest à Bordeaux via Bruxelles avec ma soeur, ma nièce et mon compagnon

A l'arrivée à Bruxelles on nous a appris que le vol Bruxelles bordeaux était annulé pour raison technique et que nous partirions le lendemain matin pour Franfort ou nous aurions un vol pour Bordeaux en fin d'après midi

Nous n'avons eu aucune aide pour trouver un hotel ou quoi que ce soit, nous avons donc pris un taxi pour aller à l'hotel au centre ville de Bruxelles, tous les hotels autour de l'aéroport étant complets.

Nous avons ensuite envoyé un dossier avec tous les justificatifs nécessaires à Brussels airlines.

Nous étions 4 voyageurs de la même famille. Ma soeur et ma nièce ont eu assez rapidement une dedommagement de 520 euros, 400 euros plus 120 euros pour les frais occasionnés

Après une abondante correspondante, j'ai reçu malgré mes réserves un dedommagement de 300 euros, et à ce jour, mon compagnon n'a rien reçu.

Les courriers demandant la raison de cette différence d'indemnisation restent sans réponse

Que devons nous faire ??

Par **Zénas Nomikos**, le **04/09/2023** à **19:32**

Bonjour,

à toutes fins utiles :

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-valerie-augros/etendue-obligation-assistance-compagnie-aerienne-29858.htm>

Par **Buerne**, le **04/09/2023** à **19:50**

merci beaucoup